



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage , Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised;  
unless otherwise indicated, all other terms and  
conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf  
indication contraire, les modalités de l'invitation  
demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Science Procurement Directorate/Direction de  
l'acquisition  
de travaux scientifiques  
11C1, Phase III  
Place du Portage  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title-Sujet</b> Étude longitudinale sur les traumatismes liés au stress opérationnel / Longitudinal Study of Operational Stress Injuries	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> M7594-171491/C	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 005
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> M7594-17-1491	<b>Date</b> 16 Août 2017
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b>	
<b>File No. - N° de dossier</b> 075ss.M7594-171491	<b>CCC No./N° CC - FMS NO. / N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à</b> 2:00 PM <b>on - le</b> 31 August / Août 2017	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Eastern Standard Time EST / Heure normale de l'Est HNE
<b>F.O.B. - F.A.B</b>	
<b>Plant-Usine :</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> X <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> April Campbell	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 075ss
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> 873-469-4794	<b>FAX No. - N° de FAX</b> 819-997-2229
<b>Destination of Goods, Services and Construction:</b> <b>Destinations des biens, services et construction :</b>  Specified Herein Précisé dans les présentes	

**Instructions : See Herein**  
**Instructions : voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de telephone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b>  <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de</b> <b>l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



**LA PRÉSENTE MODIFICATION VISE À REPORTER LA DATE DE CLÔTURE,  
ET À RÉPONDRE AUX QUESTIONS REÇUES**

À page 1, **L'invitation prend fin**

SUPPRIMER : 21 August / Août 2017

INSÉRER : 31 August / Août 2017

\* \* \* \* \*

**Question 10 :** Conformément au paragraphe 6.4.6 de la Demande de propositions, les évaluations psychologiques doivent inclure uniquement des tests normalisés en utilisant des données normatives. Le paragraphe 27(1) des modalités (2040) stipule « que le Canada n'aura aucune obligation de verser quelque redevance que ce soit à quiconque en ce qui touche les travaux ». Au paragraphe 31, il est mentionné que si un sous-traitant ou un autre tiers détient ou détiendra des droits de propriété sur des enseignements originaux, « l'entrepreneur doit soit avoir ou obtenir promptement une licence de ce sous-traitant ou tiers qui lui permet de se conformer à l'article 30 ou soit faire des arrangements avec ce sous-traitant ou tiers pour qu'il accorde sans délai toute licence requise directement au Canada ». Étant donné qu'un grand nombre de tests psychologiques normalisés requièrent le paiement des frais selon l'utilisation et sont assujettis à des droits antérieurs, devons-nous comprendre que les paragraphes 27(1) et 31 ne s'appliquent pas aux évaluations et protocoles psychologiques?

**Réponse 10 :** Bien que les évaluations psychologiques reflètent une tâche dans le cadre du contrat, elles ne sont pas un produit livrable du contrat. Elles sont des biens non durables qui serviront à générer le produit livrable, soit l'analyse et les recommandations. Par conséquent, il n'existe aucune exigence pour une redevance ou un permis lié aux évaluations.

**Question 11 :** Le paragraphe 21(1) des modalités (2040) stipule que « le droit de propriété sur les travaux ou toute partie des travaux appartient au Canada dès leur livraison et leur acceptation par ou pour le compte du Canada ». Travail désigne « les activités, les services, les biens, l'équipement, les choses et les objets que l'entrepreneur doit exécuter, livrer ou fournir en vertu du contrat ». Le paragraphe 24(1) stipule que « sauf disposition contraire dans le contrat, les droits d'auteur sur tout matériel écrit utilisé, produit ou livré en vertu du contrat appartiennent à l'auteur du matériel ou à son propriétaire légitime ». Devons-nous comprendre que tout matériel écrit en vertu du contrat sera par conséquent assujetti au paragraphe 24(1) étant donné qu'il fait référence aux droits d'auteur tandis que le paragraphe 21(1) ne s'applique pas?



**Réponse 11 :** On vous conseille d'examiner la réponse 9 de la modification 003 de l'invitation à soumissionner. Le paragraphe 21(1) s'applique au contrat.

**Question 12 :** Conformément au paragraphe 29(1) des modalités (2040), « Le Canada possède des droits illimités de propriété sur tout prototype, modèle, système ou équipement fabriqué ou modifié sur mesure qui est un bien livrable en vertu du contrat, comprenant les manuels et autres documents liés à leur utilisation et entretien ». Est-ce que ce paragraphe s'applique aux systèmes, modèles ou prototypes physiques ?

**Réponse 12 :** Canada sera le propriétaire de tout élément livré en vertu du contrat. L'entrepreneur détient les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux, mais le Canada a le droit d'utiliser, de partager ou de publier tout produit livrable fourni en vertu du contrat.

**FIN**